

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES

Séance extraordinaire du 15 juillet 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le 15 juillet 2024 à 18 h 30 à la salle du conseil située au 317, rue des Érables.

Sont présents:

Siège #1 - Dolorès Drouin  
Siège #2 - Nathalie Mercier  
Siège #4 - Frédéric Forgues  
Siège #5 - Éric Drouin  
Siège #6 - Jocelyn Desrochers

Est absent:

Siège #3 - Roger Drouin

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Carole Santerre. Est également présente Madame Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2407-094

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jocelyn Desrochers et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification:

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 3.1 - Présentation d'une demande dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine - Volet II Commémorations communautaires
- 4 - VARIA
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Adoptée

2407-095

- 3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 3.1 - Présentation d'une demande dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine - Volet II Commémorations communautaires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité soulignera son 150e anniversaire de commémoration en 2025;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de soumettre une demande au programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine - Volet II Commémorations communautaires;

Il est proposé par le conseiller Frédéric Forgues et résolu,

QUE le conseil municipal autorise Caroline Bisson, directrice générale à soumettre la demande et à signer au nom de la Municipalité de Saints-Anges.

Adoptée

4 - VARIA

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

2407-096

6 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mercier et résolu,

Que la séance soit levée et la séance est levée à 18 h 38.

Adoptée

*(Signé)* Carole Santerre

*(Signé)* Caroline Bisson

---

Carole Santerre  
Mairesse

---

Caroline Bisson  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, soussignée, Carole Santerre mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

*(Signé)* Carole Santerre

---

Carole Santerre  
Mairesse